

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Plaine Saint-Denis, le 14 décembre 2022



SNCF IMMOBILIER ET CVE IMPLANTENT UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR UN ANCIEN FONCIER FERROVIAIRE A NOUVION-SUR-MEUSE

Ce 14 décembre 2022, SNCF Immobilier et CVE, producteur français indépendant d'énergies renouvelables, ont signé une convention d'occupation temporaire de 30 ans pour y développer une centrale photovoltaïque au sol, sur un terrain de 13ha d'un ancien triage ferroviaire.

Cette signature a eu lieu à la mairie de Nouvion-sur-Meuse (08) en présence de Jean-Luc CLAUDE, Maire de Nouvion-sur-Meuse, Marie-Véronique GABRIEL, Directrice Immobilière Grand Est SNCF Immobilier, Didier ROBLES, Directeur du pôle maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau Grand Est, Fabien MARTEL, Directeur Développement Solaire France de CVE, Lionel VUIBERT, député de la 1ère circonscription des Ardennes, Jean-Luc WARSMANN, député de la 3ème circonscription des Ardennes, Odile BERTELOODT, Vice-Présidente Conseil Départemental des Ardennes et Inès REGNAULT de MONTGON, Vice-Présidente au développement durable Ardenne Métropole.



Depuis les années 2010 et la baisse du transport de marchandises par voies ferroviaires dans le secteur Grand Est, les 13 hectares de l'ancien triage de Nouvion-sur-Meuse s'étaient transformés en une friche industrielle. A l'instar d'autres projets photovoltaïques développés par le groupe SNCF sur d'anciens fonciers ferroviaires, un appel à projet a été lancé en

Mai 2022 et a permis de désigner CVE pour la conception, le financement, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'une centrale solaire photovoltaïque sur le terrain de l'ancien triage de Nouvion-sur-Meuse.

Un engagement pour le développement de l'énergie renouvelable dans tous les territoires

La SNCF est le premier consommateur industriel d'électricité du pays avec plus de 9 000 GWh par an (dont 81% pour la traction de ses trains) mais c'est aussi un groupe engagé dans la transition écologique et dans la recherche de production d'énergies renouvelables, dont l'un des volets porte sur la valorisation du patrimoine foncier et immobilier.

Ainsi, SNCF Immobilier, la branche immobilière du Groupe SNCF, redonne une seconde vie à des terrains inutilisés pour l'exploitation ferroviaire en les mettant au service des ambitions des territoires pour accueillir des projets photovoltaïques.

Dans ce cadre, les équipes de la Direction Immobilière Territoriale Grand Est ont lancé un appel à projet entre le 6 mai et le 8 juillet et, après avoir étudié les 8 candidatures reçues, ont décidé de confier à la société CVE un foncier de 13ha, pour la construction et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque.

Ce foncier dispose de plusieurs avantages pour l'exploitation de panneaux photovoltaïque : déjà artificialisé et ayant un passé industriel, son utilisation ne dégrade pas le paysage et sa connexion avec le réseau RTE situé à proximité est un atout majeur. Située sur une partie de l'ancien triage de marchandises de Nouvion-sur-Meuse, cette ferme photovoltaïque s'intégrera au sein d'une base de stockage de rails et de traverses.

Pour SNCF, cette signature fait passer à 53 le nombre d'hectares de friches industrielles du groupe transformés en centrales photovoltaïques. C'est une première dans la région Grand Est.

Pour Marie-Véronique Gabriel, Directrice SNCF Immobilier Grand Est :

*« Ce projet incarne l'ambition que porte le Groupe SNCF en matière de RSE, comme l'illustre notre raison d'être **Agir pour une société en mouvement, solidaire et durable**. Une dizaine d'autres projets d'implantation de fermes photovoltaïque sur nos fonciers ferroviaires inutilisés en région Grand Est sont actuellement à l'étude »*

CVE, un lauréat déjà bien implanté dans la région Grand Est

Pour CVE, ce projet vient confirmer son rôle d'acteur de référence des énergies renouvelables dans le Grand Est avec un parc photovoltaïque en exploitation et en développement de plus de 70MWc avec les centrales de Marigny (51), de Regniowez (08) et les futures ombrières qui couvriront le parking du Zénith de Strasbourg.

« Nous sommes fiers de cette victoire qui valorise notre expertise technique et la gestion de chantier complexe en coactivité, et qui illustre bien la manière dont CVE souhaite, avec les entreprises et les territoires, changer notre vision de l'énergie pour produire une énergie verte en circuit court, en privilégiant les sites anthropisés et dégradés » déclare **Fabien Martel, Directeur Développement Solaire France de CVE.**

Une réversibilité du projet

Dès le lancement de cet appel à projet, la réversibilité de cette centrale a été intégrée, en privilégiant un bail de longue durée de 30 ans et non une cession, ce qui permettra, si nécessaire, à l'issue du bail, de redonner un usage ferroviaire au terrain.

Les détails du projet

Il s'agit d'une centrale de 17,5MWc de puissance, composée de 30 105 modules photovoltaïques, qui produira l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près de 8000 habitants (soit 3 800 foyers) et permettra d'éviter l'émission de 7 322 tonnes de CO₂ pendant toute la durée de vie du projet.

La centrale sera installée sur une surface de 13ha, sur un site déjà artificialisé par l'activité ferroviaire, ce qui correspond à la superficie de 18 terrains de football. 23 km de voies seront démantelés. Toutefois, la gare de triage maintiendra son activité, et ce même pendant la phase de chantier.

Le montant de l'investissement global est de 13 millions d'euros, porté par CVE

Les bénéfices environnementaux :

Outre la production d'une électricité décarbonée et la reconversion d'un site dégradé, CVE a prévu des mesures pour limiter plus encore l'impact environnemental de la centrale : les traverses créosotées seront retraitées et 500 mètres linéaires de haies seront implantés pour végétaliser la clôture et limiter l'impact paysager.

Le calendrier prévisionnel de ce projet :

- Signature de la COT le 14/12/2022
- Lancement de la phase de développement de projet (études d'impact et études techniques) qui sera suivie d'une phase d'instruction par les services de l'Etat, puis d'une phase finale de raccordement et de chantier.
- La mise en service de la centrale est prévue pour 2026

À PROPOS DE SNCF IMMOBILIER

Au sein de la société SNCF, SNCF Immobilier assure pour les cinq sociétés du groupe, la gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation ainsi que le facility management, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment sa filiale d'aménagement et de promotion immobilière Espaces Ferroviaires et la mission d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat. SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national.

Chiffres clés :

- ↗ 8 millions de m² de bâtiments industriels et tertiaires, d'activités sociales.
- ↗ 30 000 hectares de foncier détenu par SNCF Immobilier.
- ↗ 95 000 logements dont 85 % de logements sociaux.
- ↗ Plus de 2 800 collaborateurs.

Plus d'information : <https://www.presse-sncf-immobilier.fr/>

À PROPOS DE CVE

CVE est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables, multi-pays et multi-énergies. Le groupe développe, finance et construit des centrales solaires, hydroélectriques et des unités de méthanisation pour les exploiter en propre dans la durée. L'objectif de CVE est de créer les modèles énergétiques de demain en produisant des énergies renouvelables locales pour répondre aux besoins des fournisseurs, des entreprises et des collectivités dans un modèle de vente directe de l'énergie. C'est au travers de son offre d'énergie verte RespeeR que CVE déploie cette approche du marché. Le groupe est certifié ISO 9001 et ISO 14001. Implanté à Marseille, avec 6 implantations régionales, CVE est présent à l'international au travers de ses filiales au Chili, aux Etats-Unis et en Afrique du Sud. Le parc d'une puissance de 531 MWc produit en année pleine l'équivalent de la consommation électrique d'une ville de près de 396 000 habitants. Le groupe emploie 338 salariés et prévoit de multiplier son parc par 5 d'ici 2026.

Pour plus d'informations : www.cvegroup.com

Contacts presse

SNCF IMMOBILIER :

Philippe Planchot : 06 12 83 02 05 : philippe.planchot@sncf.fr

CVE :

Alice GREGOIRE : 06 22 88 84 17 alice.gregoire@cvegroup.com